

Communiqué

Le 9 mars 1995

N° 48

OUELLET EST DÉÇU DE LA POSITION DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DU TURBOT

Le Ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a exprimé aujourd'hui sa déception quant à la position de l'Union européenne, qui a forcé le Canada à prendre des mesures coercitives pour mettre fin à la surpêche du flétan du Groenland (turbot) pratiquée par les pêcheurs espagnols.

« La pêche excessive du turbot par la flottille de pêche espagnole aggrave de jour en jour la menace qui pèse sur ce stock fragile. Le Canada n'avait pas d'autre choix que d'intervenir en haute mer pour mettre un terme à cette pratique », a déclaré M. Ouellet.

L'arraisonnement d'un navire espagnol aujourd'hui ne devrait laisser de doute à personne quant à l'intention du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le turbot. Celui-ci est le dernier stock de poisson commercial qui reste dans les Grands Bancs. M. Ouellet a cependant ajouté que « le Canada demeure disposé à amorcer des entretiens pour trouver une solution à l'impasse actuelle ».

Le quota accordé aux Européens par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) a déjà été dépassé d'au moins 100 % cette saison, et la pêche intensive pratiquée par les Espagnols ne fait qu'aggraver le problème.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

